

INCLU'DIAG - MODULE 7

Mettre en place un accueil inclusif en ACM

Coordination : Laura MARINO

Équipe projet : Franck HELYE

Contact :

l.marino@codes83.org / 07.57.19.62.26

L'ACTION EN BREF

Contexte

Rester dans son cocon familial ou s'exposer la complexité du collectif ? Faire face à la situation de handicap d'un enfant est un défi pour tout l'entourage. Les professionnels doivent s'adapter aux particularités de chaque enfant et à leur singularité. Pour l'enfant en situation de handicap, l'éducation inclusive permet de créer des liens d'attachement et des relations positives avec des enfants qui ne connaissent pas les mêmes difficultés que lui. Le milieu d'accueil va lui permettre de s'approprier une connaissance du monde qui l'entoure, de construire ses connaissances pratiques et de consolider ses capacités d'adaptation. Le but est que l'enfant devienne partie prenante de la communauté où il vit.

Problématique

Comment permettre un accueil inclusif au sein de structures d'accueils collectifs dès le plus jeune âge ?

Public cible

Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Notre action

Ce module 7 propose un accompagnement "méthodologique" des ACM sur différents aspects afin d'atténuer les craintes et proposer des adaptations de forme sur l'organisation générale de l'accueil :

- l'organisation (communication, projet, environnement...)
- l'équipe (composition, formation initiale et continue...)
- les relations externes (réseau, familles...)



Les freins à l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap relèvent de ressources humaines :

81 % des professionnels évoquent un manque de compétences*

78% des professionnels évoquent une peur de mal faire*

*Enquête réalisée par Geste en 2018

LES ENJEUX

L'accueil mixte est un véritable atout pour l'ensemble des enfants.

Tous les enfants sont confrontés à la différence et peuvent plus facilement acquérir des attitudes plus ouvertes, accepter les différences individuelles et développer plus de tolérance.

Les familles mentionnent les bienfaits de l'accueil pour elles-mêmes, qui leur permet d'être moins isolées et de se socialiser avec d'autres parents.



OBJECTIF GÉNÉRAL

Favoriser l'inclusion de tous au sein de structures d'accueil collectif de mineurs.

BILAN 2025

Une structure accompagnée :

ACM Ramatuelle



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Assurer une évaluation in situ par un positionnement externe, des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap et de l'organisation mise en place autour de cet accueil
- Formuler des préconisations concrètes d'optimisation de l'accueil des enfants en situation de handicap (en matière d'activités, recrutement, communication interne et externe, formulation des documents destinés aux familles, projet pédagogique, aménagements de l'espace, signalisation, outillage pédagogique, accompagnement des équipes...) que le gestionnaire pourra envisager



CONTENU DU MODULE :

Au sein des ACM il s'agit de mettre en œuvre :

- un temps de rencontre avec l'équipe et le gestionnaire pour expliquer la démarche, recueillir des informations générales et réunir des outils utilisés
- une étape d'observation "in situ" pendant les étapes des journées d'accueil des enfants
- un temps d'analyse des observations et de rédaction d'un livrable de préconisations
- une rencontre avec l'équipe afin de remettre le livrable et d'échanger sur son contenu.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Evaluation de processus : respect du calendrier, nombre et type de structures accompagnées, nombre de professionnels accompagnés
- Evaluation de résultats : taux de satisfaction, nombre de structures ayant modifié leur fonctionnement à plus de 3 mois

Hôpital G. CLEMENCEAU – Bâtiment Coste Boyère (1er étage)

421 avenue 1er Bataillon Infanterie de Marine du Pacifique 83130 LA GARDE

Tél : 04.94.89.47.98/Fax : 04.94.92.80.98 – contact@codes83.org – www.codes83.org

Le CODES 83 a fait pour ses prestations de formation une déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 03907
83 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LIEN AUX FAMILLES - MODULE 1

Accueillir et communiquer avec la famille d'un enfant porteur de handicap, les autres familles et les enfants

Coordination : Laura MARINO

Équipe projet : Franck HELYE, Sophie NEYRAND, Nina TAUREL, Michel COUDRILLIER

Contact : l.marino@codes83.org / 07.57.19.62.26

L'ACTION EN BREF

Contexte

Le Plan Mercredi est un label régi par une charte nationale. Il est intégré au projet éducatif territorial. Il s'agit de proposer une offre de loisirs éducatifs de qualité aux jeunes enfants âgés de 3-11 ans, de réduire les inégalités sociales (accès au sport, aux loisirs, aux sorties, à la culture...) et de permettre aux familles de concilier vie personnelle et professionnelle.

A compter de l'année scolaire 2019-2020, la CAF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Var, ont souhaité favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs, en proposant des formations; sous forme de module avec un module socle obligatoire; pour les animateurs/directeurs en ACM (Accueil Collectif de Mineurs). Le CODES83 anime le module 1 et module 7.

Problématique

Comment permettre un accueil inclusif au sein de structures d'accueils collectifs dès le plus jeune âge ?

Public cible

Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Notre action

Le module 1 « Lien aux familles », inscrit dans le dispositif Loisirs & Handicap soutenu par la CAF du Var, vise à renforcer la qualité de la relation entre les équipes d'ACM et les parents d'enfants en situation de handicap. Cette formation permet aux professionnels d'adopter une posture adaptée, bienveillante et sécurisante afin de construire une véritable relation de confiance. Elle outille les équipes pour organiser des temps d'échange structurés, anticiper les besoins spécifiques et prévenir les incompréhensions. L'objectif est de favoriser une co-éducation efficace et de garantir un accueil inclusif serein et de qualité pour chaque enfant.



Les freins à l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap relèvent de ressources humaines :

81 % des professionnels évoquent un manque de compétences*

78% des professionnels évoquent une peur de mal faire*

Enquête réalisée par Geste en 2018

LES ENJEUX

L'accueil mixte est un véritable atout pour l'ensemble des enfants.

Tous les enfants sont confrontés à la différence et peuvent plus facilement acquérir des attitudes plus ouvertes, accepter les différences individuelles et développer plus de tolérance.

Les familles mentionnent les bienfaits de l'accueil pour elles-mêmes, qui leur permet d'être moins isolées et de se socialiser avec d'autres parents.



OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer la qualité de l'accueil inclusif en ACM en développant une relation de confiance, structurée et collaborative avec les familles d'enfants en situation de handicap.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître la réglementation en vigueur
- Acquérir les méthodes pour mettre en place un accueil adapté
- Apprendre à communiquer sur le handicap avec les familles et l'ensemble du groupe d'enfant
- Communiquer sur l'inclusion auprès des familles non concernées dans une logique de destigmatisation
- Appréhender les différentes situations de handicap
- Savoir communiquer sur son projet éducatif inclusif au sein du territoire.

BILAN 2025

3 collectivités formées :

Fréjus
Carqueiranne
Les Arcs-sur-Argens

Un ACM formé :

Centre La MAEFE,
La Seyne-sur-mer

76 professionnels formés



CONTENU DU MODULE :

Au sein des ACM, il s'agit de mettre en œuvre :

- Le parcours des familles : comprendre et maîtriser la posture du parent pour déterminer les modalités d'interaction optimales
- la prise en compte de la place des parents : instaurer un lien de confiance entre les équipes d'animation et les parents pour élaborer conjointement le protocole d'accueil et le suivi sur l'année
- Communication avec la famille en cas de détection d'un potentiel écart de développement



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Evaluation de processus : nombre et type de structures accompagnées, nombre de professionnels accompagnés
- Evaluation de résultats : taux de satisfaction, nombre de structures ayant modifié leur fonctionnement à plus de 3 mois

Hôpital G. CLEMENCEAU – Bâtiment Coste Boyère (1er étage)

421 avenue 1er Bataillon Infanterie de Marine du Pacifique 83130 LA GARDE

Tél : 04.94.89.47.98/Fax : 04.94.92.80.98 – contact@codes83.org – www.codes83.org

Le CODES 83 a fait pour ses prestations de formation une déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 03907
83 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.